

Le Conseil Municipal Des Jeunes (CMJ)

Qu'est-ce que c'est?

15 jeunes Mahieutin âgés de 7 à 16 ans, motivés et disponibles pour participer à la vie de notre village et proposer des idées nouvelles afin d'améliorer la vie de tous les jours, en tenant compte des attentes collectives. Le CMJ est élu pour deux ans.

Pourquoi un CMJ à Villiers-Le-Mahieu?

- Pour donner la parole aux jeunes et découvrir le fonctionnement d'une mairie.
- Pour proposer des idées et réaliser de nouveaux projets sur le village.
- Pour participer à l'information des autres jeunes
- Pour représenter la ville lors des commémorations ou cérémonies.

Comment est-il composé?

Un CMJ ne peut être créé qu'à partir d'un nombre de candidats égal ou supérieur à 8.

- 15 candidats élus maximum
- Parité obligatoire
- 8 candidats de la tranche d'âge 7 ans (CE2) à 11 ans
- 7 candidats de la tranche d'âge 12 ans à 16 ans

Qui peut voter?

Les modalités pour s'inscrire sur la liste électorale sont les suivantes :

- Habiter à Villiers-Le-Mahieu : Un justificatif de domicile ou attestation des parents.
- Avoir entre 7ans (classe CE2) et 16 ans.
- Avoir renseigner l'autorisation parentale

Sur présentation de ses documents en Mairie ou transmis au directeur/ à la directrice de l'école des Gaudines, le jeune deviendra officiellement votant pour l'élection du CMJ.

Il est possible de s'inscrire sur la liste le jour de l'élection du CMJ auprès de la Mairie.

Comment fonctionne le CMJ?

Le Conseil Municipal des Jeunes est assisté et accompagné par les élus adultes.

Des réunions pour échanger

Les élus se réuniront une fois par trimestre et autant de fois que nécessaire. Ils se doivent d'y assister. C'est l'occasion d'échanger, de s'informer sur l'actualité de la ville mais aussi de travailler sur des actions qui répondent aux attentes des jeunes Mahieutins.

Ponctuellement dans l'année, des réunions de présentation de projets seront programmées. Elles permettront de présenter les projets à la commission Enfance Jeunesse de Villiers-Le-Mahieu.

Ils représentent les intérêts de leurs camarades, ils relaient leurs attentes et les informent de l'actualité de leurs préoccupations.

Ils travaillent avec l'élu en charge de l'Enfance-Jeunesse et la Vie scolaire pour mettre au point des projets qui seront proposés au Conseil Municipal des adultes.

Ils s'impliquent dans la réflexion des projets des élus adultes qui impactent la jeunesse.

Exemples de réalisation de Conseil Municipal des Jeunes dans d'autres communes de France :

- La réalisation d'un graff sur un poste ERDF,
- L'organisation de la Journée ÉcoSport en marge du Forum des Associations, et d'animations lors de la journée « C'est tout Vert » (Journée de sensibilisation à l'écologie).



FICHE de candidature

Nom : Age :
Adresse:
Téléphone :
Mail :
Ecole :
Classe:
Je soussigné
Déclare être candidat au Conseil Municipal des Jeunes de Villiers le Mahieu pour le Mandat 2024-2026.
Partie représentant légal :
*Père *Mere *Tuteur
Nom :
Adresse :
Téléphone :
Mail :
*Père *Mere *Tuteur
Nom :Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Mail :
<u>Tes motivations</u>
Pour quelles raisons souhaites-tu devenir membre du CMJ ?
As-tu déjà des idées de projets ou de sujets que tu souhaiterais aborder pendant ce mandat ?
Fait à Villiers-Le-Mahieu, le

Signature du Candidat

Signature du/des représentants légal/légaux



Autorisation Parentale

Je soussigné(e)	
Domicilié à	
Représentant légal de l'enfant	
 Autorise mon enfant à déposer sa candidature et f Jeunes de Villiers-Le-Mahieu pour l'année 2024-2026 	aire sa campagne pour le Conseil Municipal des
 Autorise mon enfant à participer à toutes les action 	ns liées au Conseil Municipal des Jeunes.
 Autorise mon enfant à être véhiculé par les moyen déplacement dans le cadre du Conseil de Jeunes. 	ns de transport de la commune pour tout
 Autorise mon enfant à être filmé, photographié, se et que son image puisse être diffusée dans les moyens de la ville et page Facebook de Villiers-Le-Mahieu pou 	
 Autorise mon enfant à recevoir par mail les différe (réunions, invitations, programmes, rendez-vous) 	ntes informations relatives au Conseil de Jeunes
 Autorise les responsables du Conseil Municipal des rendues nécessaires par l'état de santé et sécurité de 	s Jeunes à prendre, le cas échéant, toutes les mesures mon enfant sur demande d'un médecin.
 Accepte de recevoir par voie postale et par courrie Municipal de Jeunes (réunions, invitations, programm 	
 Atteste avoir pris connaissance du fonctionnement 	t du Conseil de Jeunes et en accepte l'organisation.
Fait à Villiers-Le-Mahieu, le :	
Signature du candidat Précédée de la mention « Lu et approuvé »	Signature du/des représentant(s) légal(aux) Précédée de la mention « Lu et approuvé »